

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 28 juin 2022

### **213,17 KG DE CANNABIS SAISIS PAR LES DOUANIERS DIJONNAIS**

Les agents de la brigade de surveillance de Dijon viennent d'intercepter à bord d'un ensemble routier 169,27 kg d'herbe de cannabis pour une valeur estimée de 1 692 700 € sur le marché illicite et 43,9 kg de résine de cannabis pour une valeur estimée de 263 400 €.

Vendredi 17 juin, les douaniers de Dijon en contrôle sur l'A31 sélectionnent, à hauteur de l'aire de Gevrey-Chambertin, un ensemble routier immatriculé en Pologne et conduit par un chauffeur lituanien. Le camion venait d'Espagne et se rendait en Allemagne.

Lors du passage de l'équipe maître chien anti-stupéfiant, le chien Oli marque vivement et à plusieurs reprises l'extérieur et le dessous de la remorque à hauteur des réservoirs. L'équipe décide alors de décharger le camion : Oli marque encore vivement le plancher de la remorque.

Le démontage du plancher laisse alors apparaître une structure de porte bobine remplie de sachets thermosoudés qui se révèlent contenir 169,27 kg d'herbe de cannabis et 43,9 kg de résine de cannabis.

Les suites judiciaires sont conduites par le parquet de Dijon ; l'affaire a été renvoyée au 24 juillet.

***Le bilan des saisies de cannabis depuis le début de l'année pour la direction régionale des douanes de Dijon est exceptionnel : il s'élève à 2,46 tonnes (dont 1,02 t de résine, 995,4 kg d'herbe et 444,6 kg de pollen), pour une valeur estimée de 20 428 500 €.***